



LES VERT.E.S

VILLE DE GENÈVE

PROGRAMME

LÉGISLATURE

2025-2030

DESSINONS L'AVENIR ENSEMBLE

TABLE DES MATIÈRES

Édito	3
Amenagement urbain	7
Culture	13
Economie	17
Égalité et inclusion	22
Énergies et ressources	27
Environnement	31
Institutions et droits politiques	35
Logement	37
Mobilite	40
Petite enfance et accueil extra-scolaire	45
Sante	48
Securite de proximite et prevention des conflits	52
Social	55
Societe numerique	58
Solidarite internationale	61
Lexique	64



Pour vous permettre une compréhension plus fluide de notre programme, les mots soulignés dans le texte sont expliqués à la fin du programme, dans la partie Lexique.

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Les élections municipales de 2025 marqueront un tournant décisif pour la Ville de Genève.

Les impacts du changement climatique, la pression urbaine croissante et les inégalités sociales exigent de poursuivre une transition écologique et sociale ambitieuse.

Face à ces défis, face au déni des droites libérales et à la montée des droites nationalistes et régionalistes, les Vert-e-s de la Ville de Genève s'engagent à défendre un programme progressiste et ambitieux pour continuer de construire une ville plus durable, plus solidaire et plus résiliente, au bénéfice de toutes et tous.

NOTRE PROGRAMME REPOSE SUR DES ENGAGEMENTS FORTS :

Végétaliser la Ville pour améliorer la qualité de vie et renforcer la biodiversité ;

Valoriser la **solidarité** et lutter contre les inégalités sociales et économiques afin que chacun-e puisse vivre dignement ;

Respirer en investissant dans la santé de nos habitant-e-s grâce à des politiques favorisant un air pur, moins de bruit et une alimentation durable ;

Développer les liens de **proximité** en soutenant l'accès à des services et équipements sociaux, sanitaires, culturels et sportifs de quartiers et à des commerces locaux et durables.

.....

Impressum:

Éditrice responsable : Laurence Corpataux, Les Vert-e-s ville de Genève, CP 345, 1211 Genève 4 ·

Photo : Eric Rossier · Illustration en une : Cornland Studio ·

Conception graphique: ::pleez · Impression: Cedrigrafic Sarl, Rue des Voisins 11, 1205 Genève

Une: Eric Rossier (Photo) Illustrations sur la photo : Cornland Studio

VÉGÉTALISER : UNE VILLE VIVANTE ET DURABLE

La végétalisation de l'espace public doit rester une priorité pour faire face à l'urgence climatique, limiter l'impact de nos activités sur la biodiversité et offrir un cadre de vie sain, accueillant et durable. La transformation de chaque espace est une opportunité pour reverdir et rafraîchir les quartiers.

Pour cela, nous devons planter massivement des arbres, favoriser l'agriculture urbaine, valoriser l'eau en Ville ou encore réviser nos outils de planification pour mieux préserver les ressources naturelles.

Par des aménagements harmonieux et inclusifs, Genève deviendra une ville où la biodiversité se développe et où chacun-e peut se ressourcer.

SOLIDARITÉ : UNE VILLE JUSTE ET INCLUSIVE

Face aux défis sociaux que présentent les crises économiques, le creusement des inégalités et le repli identitaire, nous avons la responsabilité de continuer à bâtir une ville où chaque personne a sa place, où chacun-e puisse vivre dignement et trouver le soutien nécessaire en cas de besoin.

Les Vert-e-s proposent de nombreuses mesures pour renforcer l'action sociale de proximité, encourager le vivre-ensemble, valoriser notre diversité et renforcer la participation de toutes et tous, quel que soit son statut.

Ensemble, faisons de Genève une cité où chacun-e trouve sa place, où la justice sociale et l'entraide sont des réalités concrètes, portées par les institutions, les associations et chaque habitant-e.

RESPIRER : LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ EN VILLE

La santé et le bien-être doivent être au centre de la politique de notre commune. Pour être et rester en bonne santé, chaque personne doit pouvoir vivre dans un environnement sain, se ressourcer et être accompagnée selon ses besoins.

Dans ce but, les Vert-e-s s'engagent notamment à développer les mobilités douces pour réduire la pollution liée au trafic routier et réduire le bruit dans les quartiers, à diminuer la consommation d'énergies fossiles en Ville ou développer l'accès à une alimentation saine et locale.

Genève mérite d'être une ville où chaque personne, quel que soit sa situation, peut vivre en harmonie avec elle-même et avec son environnement.

PROXIMITÉ : TISSER DES LIENS ENTRE LA VILLE ET SES HABITANT-E-S

La proximité est fondamentale pour créer une ville à visage humain et réaliser la ville du quart d'heure. Pour les Vert-e-s il est essentiel de rapprocher les institutions et les entreprises des citoyen-ne-s et mettre les besoins de chaque quartier au cœur des décisions.

Pour répondre à ces besoins et dynamiser nos quartiers, nous proposons notamment de soutenir les commerces de proximité ainsi que l'économie sociale et solidaire, d'encourager les initiatives associatives et la participation citoyenne ou encore de valoriser la création artistique et les institutions culturelles.

Pour les Vert-e-s, la politique de proximité doit renforcer les liens sociaux et permettre de construire une ville où chaque quartier devienne un lieu de vie épanouissant, accueillant et solidaire.

UN BILAN DÉJÀ SOLIDE

Notre programme pour les cinq prochaines années repose sur les bilans solides de nos deux élu-e-s au Conseil administratif, Alfonso Gomez, magistrat aux finances, à l'environnement et au logement, candidat à sa réélection, et Frédérique Perler, magistrate à l'aménagement, aux constructions et à la mobilité, ainsi que de celui notre groupe au Conseil municipal.

Grâce à notre impulsion et au soutien de la majorité de gauche, nous avons pu quadrupler le nombre de plantations d'arbres par rapport à la législature précédente, accélérer le développement des énergies renouvelables, construire de nouveaux logements sociaux, commencer à internaliser au sein de l'administration les nettoyeuses et nettoyeurs des bâtiments et toilettes publics ou encore renforcer l'accès à une alimentation saine et locale.

Nous sommes forces de propositions dans tous les domaines de l'action politique municipale. Les principaux succès de la législature sont présentés tout au long de ce programme.

DESSINONS L'AVENIR ENSEMBLE !

5 mesures phares visent à améliorer concrètement la vie des habitant-e-s de Genève, en renforçant la solidarité, la santé et le budget des ménages tout en préservant notre environnement. Elles montrent notre volonté de répondre aux enjeux actuels tout en dessinant l'avenir de notre ville.

VÉGÉTALISER DES PLACES DE STATIONNEMENT

SÉCURISER LES CHEMINEMENTS POUR LA MARCHÉ ET LE VÉLO

DES TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS POUR LES SENIORS

RENDRE FINANCIÈREMENT ACCESSIBLE UNE ALIMENTATION LOCALE

RÉDUIRE LE BRUIT DANS NOS QUARTIERS

Nous croyons en une Ville de Genève où chaque geste compte, où chaque décision politique est guidée par le respect de notre planète et le souci du bien-être collectif. Ensemble, faisons de Genève une ville exemplaire, une ville où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Écrivons ensemble cette nouvelle page avec courage, espoir et détermination. Le futur se dessine maintenant !



Laurence Corpataux
Présidente



Cyril Alispach
Vice-président

AMENAGEMENT URBAIN

Face à l'urgence climatique il est nécessaire de préparer notre ville à des épisodes caniculaires de plus en plus longs et fréquents. Cette adaptation passe nécessairement par la préservation et le renforcement des ressources naturelles (le sol, la végétation et l'eau), en rendant notre environnement résilient aux changements.

Veiller à la qualité de l'aménagement urbain permettra un mode de vie durable pour toutes et tous, notamment par le gain d'espace pour les piéton-ne-s, les loisirs, les interactions sociales et les multiples usages de l'espace public. Une attention particulière doit être portée au maintien et au renforcement de la biodiversité, à la perméabilisation des sols, à la protection de la pleine terre, au type de végétation et de mobilier urbain.

Ces transformations doivent se faire de manière créative et innovante pour respecter l'identité et les spécificités de nos quartiers et du patrimoine bâti qui s'y trouve. L'adaptation de notre ville doit également se faire en limitant l'empreinte carbone de toute intervention.

ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Maintenir un maximum de pleine terre dans tous les projets de construction
- Dégrapper 10'000 m² de bitume et de béton par an jusqu'en 2030 et perméabiliser les sols afin d'assurer au maximum la rétention d'eau au profit des végétaux existants et de ceux à planter
- Végétaliser l'ensemble des cours intérieures, cours d'école et toitures des bâtiments de la Ville et créer une incitation pour faire de même dans les bâtiments privés
- Réaliser des îlots de fraîcheur et d'ombrage en favorisant la végétalisation dans les périmètres de circulation piétonne et cyclable en priorisant les quartiers les moins végétalisés
- Généraliser les revêtements clairs pour les trottoirs, les chemins piétonniers, les places et les rues de quartiers
- Continuer à végétaliser les abris et arrêts de transports publics de façon à ce qu'ils puissent accueillir les usager-ère-s par tous les temps de façon confortable, notamment grâce à des zones ombragées et permettant de s'asseoir

- Identifier et requalifier les principaux îlots de chaleur de la ville avec des projets de replantation massive, en commençant par les quartiers les plus habités
- Identifier les possibilités de végétalisation des pointes nord et sud de la plaine de Plainpalais



Notre bilan

- ☑ Entre 2020 et 2025, plus de 20'000m² de bitume ont été dégrappés pour favoriser le cycle de l'eau

PRÉSERVER LE CARACTÈRE ET L'IDENTITÉ DES QUARTIERS

- Renforcer l'intégration du patrimoine bâti et paysager dans la planification municipale et soigner les agrafes urbaines pour assurer une unité dans les gabarits entre l'ancien et le nouveau
- Soutenir une politique de protection du patrimoine bâti et arboré et de maintien des caractéristiques de chacun de nos quartiers
- Privilégier la rénovation et la réhabilitation et limiter les démolitions au strict nécessaire



Notre bilan

- ☑ La Ville agit pour la protection de son patrimoine arboré, notamment grâce aux 112 sondes installées pour optimiser l'arrosage ou aux plans de sauvegarde déployés aux Bastions et au Jardin Anglais

RÉVISER LES OUTILS DE PLANIFICATION

- Revoir chaque PLQ de la ville à l'aune de l'urgence climatique et sociale en tenant compte de l'existant, en valorisant et en améliorant les qualités du lieu
- Élaborer les projets d'aménagement en concertation avec des spécialistes du vivant (paysagistes, biologistes, jardinier-ère-s, etc.) au côté des urbanistes et architectes. Intégrer dans les critères d'évaluation des projets la végétalisation des lieux, la perméabilisation des sols, l'ombrage en suffisance, la gestion du cycle de l'eau et l'organisation du sous-sol
- Planifier tout aménagement urbain selon les principes de l'écologie industrielle (maximiser les échanges de flux de matières et d'énergie entre actrices et acteurs économiques), notamment en mettant en place des éco-sites
- Promouvoir des démarches participatives dans tous les projets d'aménagement d'espaces publics
- Valoriser l'inventivité en favorisant les tests d'aménagement urbain avant leur éventuelle pérennisation
- Mieux informer la population des projets d'aménagements de l'espace public et autres travaux dans les quartiers



Notre bilan

- ☑ Le futur quartier Acacias I a été pensé à l'aune de l'urgence climatique. Accepté par 62% des votant-e-s en juin 2023, le plan localisé de quartier prévoit de maintenir un maximum de pleine terre, de planter 250 arbres et de valoriser le patrimoine existant en remettant la Drize à ciel ouvert.

VALORISER L'EAU EN VILLE

- Valoriser l'eau (rivière, nant, eau de pluie, eaux grises, etc.), promouvoir sa gestion sur place et lutter contre son gaspillage
- Récupérer les eaux de ruissellement et les valoriser
- Poursuivre le réaménagement des rives du lac d'une manière conviviale, en donnant notamment un accès de qualité à l'eau tout en protégeant fortement et renforçant les écosystèmes qui y habitent
- Etendre cette stratégie aux rives du Rhône et de l'Arve en renforçant leur valeur de corridor biologique tout en y aménageant des points de baignade accessibles respectueux de l'environnement
- Remettre à ciel ouvert les cours d'eau enfouis en renaturant certaines portions et créer des bisses urbains, notamment à la sortie des fontaines et autres bassins publics

Notre bilan



☑ En attendant le réaménagement du quai Wilson (début des travaux en 2026) et de la pointe de la Jonction, des espaces provisoires de baignade et de détente ont été installés chaque été depuis 2023 pour se rafraîchir, se réunir et se détendre. climatique. Accepté par 62% des votant-e-s en juin 2023, le plan localisé de quartier prévoit de maintenir un maximum de pleine terre, de planter 250 arbres et de valoriser le patrimoine existant en remettant la Drize à ciel ouvert.

CONSTRUIRE LA VILLE EN VILLE

- Planifier avec une grande attention la densification des quartiers déjà construits afin d'assurer la qualité et l'équilibre des espaces publics et des espaces verts
- Limiter la construction de sous-sols à l'emprise des bâtiments et en limiter la profondeur afin de garantir un maximum de pleine-terre et de réduire les volumes de terres excavées
- Engager des projets de requalification des espaces publics urbains et une reconversion des axes de trafic en espaces apaisés
- Profiter des grands travaux sur les infrastructures et les réseaux pour végétaliser et perméabiliser les chaussées
- Développer l'écoconstruction et choisir des matériaux de construction biosourcés permettant de stocker du carbone dans les constructions entreprises par la Ville

Notre bilan



☑ Le futur quartier de Bourgogne, accepté par près de 56% des votant-e-s en mars 2023, pourra loger 7 fois plus d'habitant-e-s que dans les villas actuelles, en n'augmentant que très peu l'emprise au sol du bâti. Les espaces végétalisés deviendront publics et la pleine terre est préservée.

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE URBAINE

- Prévoir des espaces pour l'agriculture urbaine de proximité et des jardins collectifs
- Aménager une zone de potagers communautaires dans chaque quartier et instaurer des mesures incitatives pour l'installation de potagers urbains et de toitures végétalisées
- Favoriser l'attribution d'arcades commerciales de la ville de Genève aux maraîcher-ère-s et producteur-trice-s locaux/locales, pour la vente, le stockage, la production et la transformation
- Favoriser les plantations d'arbres fruitiers en invitant, lorsque c'est possible, les acteur-ric-e-s privé-e-s à en faire de même (propriétaires ou entreprises)

Notre bilan



☑ 12 nouveaux potagers urbains sont sortis de terre depuis 2020 dans les quartiers et les écoles. Au «Jardin Blanc» du Parc Bertrand, les riverain-ne-s bénéficient désormais de 500m² de culture.

CULTURE

Les principes fondateurs de notre politique culturelle sont de permettre aux artistes de créer dans les meilleures conditions possibles et de s'assurer de l'accessibilité pour tous les publics. Au niveau municipal, la politique culturelle est de facto dite « de proximité », elle doit donc impliquer une concertation avec l'ensemble des acteur-ric-e-s concerné-e-s et la participation des publics. Les Vert-e-s de la Ville de Genève se sont de tout temps engagé-e-s pour la valorisation de toutes les formes d'art et de la diversité culturelle.

Par ailleurs, le milieu de la culture génère de multiples interactions avec les domaines de l'agriculture, du bâti et de l'aménagement, de l'énergie, la mobilité et le numérique. A ce titre, la politique culturelle de la Ville doit elle aussi être décarbonnée et résiliente aux chocs énergétiques, climatiques et sanitaires.

CONSERVER NOTRE PATRIMOINE ET NOS INSTITUTIONS

- Soutenir la rénovation du MAH en préservant le patrimoine historique et environnemental de son lieu d'implantation
- Favoriser la transparence dans la gouvernance des institutions culturelles, notamment en demandant une présentation et une ventilation des comptes des fondations identiques à celle présentée par les associations (séparant les salaires artistiques, administratifs, techniques, les frais de productions, les dons privés, etc.)
- Veiller à garantir la diversité de l'offre culturelle, en particulier lors des mises au concours des directions d'institutions
- Préserver les établissements culturels nocturnes existants en Ville, notamment dans le secteur Acacias-Bord de l'Arve
- Veiller à une juste répartition du budget de la culture entre les différentes institutions, les différentes formes d'art et parmi tou-te-s les professionnel-le-s de la culture en Ville
- Continuer le travail de veille et de plaidoyer auprès des autres communes genevoises et du Canton afin de garantir l'engagement et la participation des autorités cantonales dans le partage des tâches et des charges dans la politique culturelle



Notre bilan

☑ Dans le projet de rénovation du MAH, les Vert-e-s ont veillé à la préservation du patrimoine historique ET arboré de la Ville !

FAIRE DE LA CULTURE UN MOTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Réhabiliter le patrimoine culturel bâti
- Chiffrer l'impact environnemental des structures subventionnées
- Encourager les institutions à relocaliser l'ensemble de leurs activités (achats et services, alimentation, chauffage, éclairage, construction, etc.)
- Encourager les institutions à éco-concevoir les œuvres et scénographies
- Encourager les institutions à renoncer à des pratiques trop énergivores, telles que le streaming très haute définition
- Privilégier les déplacements en train et autres transports en communs plutôt qu'en avion
- Soutenir davantage les arts de la rue et autres formes artistiques peu carbonées



Notre bilan

☑ Les projets de rénovation du Bâtiment d'art contemporain et du Museum d'histoire naturelle prévoient tous deux une rénovation énergétique complète. Les besoins en chaleur du nouveau bâtiment Ambre seront à 100% couverts par des énergies renouvelables.

SOUTENIR LA CRÉATION ET LA DIFFUSION

- Reconnaître pleinement le rôle des compagnies indépendantes et petites institutions en dédiant en dédiant 30 à 40 % du budget culturel au riche tissu associatif existant
- Développer la mise à disposition de lieux (de nuit) dévolus à la culture alternative et aux jeunes dès 16 ans (ex : Terreaux du temple)
- Encourager la création de nouveaux établissements culturels nocturnes en Ville en anticipant leur localisation dans les plans d'aménagement pour éviter les conflits d'usage et respecter le besoin de sommeil des habitant-e-s
- Réévaluer les cahiers des charges des institutions afin de garantir des conditions financières décentes aux productions invitées, un quota de programmation locale et une diversité de genres et d'esthétiques
- Soutenir l'emploi local en augmentant les budgets alloués à celles et ceux qui produisent la culture et permettre aux professionnel-le-s d'accéder au salaire minimum et aux assurances sociales
- Tenir compte de la diversité des cultures dans l'offre culturelle genevoise et s'assurer de la représentation des artistes généralement minorisé-e-s et/ou discriminé-e-s
- Créer une « Maison du hip hop » regroupant toutes les disciplines (rap, danse, graffiti, DJing et knowledge) et ouverte à la semaine et le weekend pour tous les aspirant-e-s et talents
- Soutenir la mise à disposition de lieux gratuits ou à moindre coût pour les artistes (répétitions ou lieux de production ou de performances artistiques)
- Soutenir la création de festivals innovants de musique, comme par exemple une fête de la musique entièrement acoustique



Notre bilan

☑ La hausse des subventions données aux associations et leur indexation a permis de soutenir la valorisation des salaires des artistes

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES PUBLICS

- Mettre en place d'un dimanche de la « culture offerte » par trimestre pour tous les événements et institutions culturelles de la Ville de Genève (incluant une soirée « offerte » au Grand Théâtre de Genève sur inscription avec écoles et retraités en priorité)
- Garantir l'accessibilité à la culture (aménagement des lieux et séances spéciales) des personnes en situation de handicap et promouvoir le label « culture inclusive »
- Valoriser l'expression culturelle de différentes communautés par le soutien à des projets culturels diversifiés
- Permettre un accès démocratique à la culture par le biais de démarches « hors murs » pouvant impliquer le public
- Soutenir les démarches pour visibiliser et encourager la culture scientifique « vivante » auprès de tous les publics (ex : création de jardins participatifs, visite de jardin botanique, cours de sciences ou biologie en extérieur, etc.)

Notre bilan



☑ L'offre culturelle gratuite en Ville de Genève a été exceptionnelle toute l'année ! Grâce aux fêtes de rues, à la fête de la musique, et aux nombreux festivals soutenus par la majorité de gauche !

ECONOMIE

Notre vision verte pour la Ville repose sur une économie locale résiliente et solidaire, axée sur la circularité et la coopération. Nous nous engageons à favoriser les entreprises engagées dans une dynamique de développement durable, soutenir l'économie sociale et solidaire, et promouvoir l'insertion professionnelle de toutes les personnes, quel que soit leur parcours. Nous aspirons à une économie collaborative, où le partage des connaissances et des ressources est central. Les Vert-e-s sont fermement engagé-e-s dans la promotion d'emplois durables et l'insertion des jeunes sur le marché du travail, en particulier dans les domaines liés à la durabilité.

La gestion responsable des finances publiques est essentielle pour assurer un avenir durable. Les Vert-e-s évaluent les investissements selon des critères sociaux et environnementaux stricts, guidés par la transition énergétique et l'équité sociale. Nous adoptons une approche holistique de la gestion des déchets, en mettant en œuvre des principes de Réduction, Réutilisation, Réparation, Récupération et Recyclage constitutifs d'une économie circulaire.

Dans notre vision pour la ville, nous souhaitons une société diversifiée et inclusive, où chacun-e bénéficie de l'inclusion sociale et professionnelle. En unissant nos efforts, nous pouvons construire un avenir où la prospérité économique est en harmonie avec le respect de l'environnement et le bien-être de toutes et tous.

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR UNE SOCIÉTÉ RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

- Assurer la présence d'entreprises locales dans l'attribution des marchés publics : solliciter et accompagner les entreprises locales pour qu'elles puissent soumissionner, les rendre attentives aux marchés publics, favoriser des lots qui leurs sont accessibles, choisir des critères de pondération (environnementaux, sociaux, de gouvernance) qui favorisent les entreprises locales et durables
- Soutenir la création d'entreprises de proximité ainsi que le développement de l'économie sociale et solidaire sur l'intégralité de la ville (équité territoriale)
- S'assurer que les acteur-ric-e-s de l'économie de demain aient accès dans tous les quartiers à des lieux de stockage, de transformation et de production pour la distribution auprès des consommateur-ric-e-s
- Promouvoir l'économie de fonctionnalité, c'est-à-dire l'usage partagé de biens et de services plutôt que l'achat du neuf, notamment en soutenant les systèmes d'abonnement permettant la contractualisation à des biens et services de proximité dans les domaines de l'alimentation, des objets, de la mobilité, etc. (de type « Locali ») dans les quartiers de Genève
- Avertir les commerçant-e-s en amont des travaux et assurer la viabilité économique (indemnisation) des commerces qui sont perturbés par un chantier public de longue durée ou récurrent par le biais d'un fonds de soutien
- Réaliser une étude programmatique pour mettre le parc d'arcades de la GIM au service de la Stratégie climat (quel loyer, quels critères, quelle activité dans quelle arcade, etc.)
- Encourager et soutenir, dès la planification de nouveaux quartiers urbains, l'implantation de petits commerces et de services durables (type projet « Rez Actifs »)
- Soutenir l'économie de proximité, en particulier par la voie d'une monnaie complémentaire, locale et indépendante des marchés financiers
- Soutenir les entreprises et les associations qui encouragent l'économie collaborative, la réutilisation, la réparation, et qui s'opposent à l'obsolescence programmée, notamment par le programme Ge-Répare & Ge-Réutilise

- Développer des initiatives permettant le rapprochement entre les commerçant-e-s et les habitant-e-s et encourager la Ville à garantir les conditions qui le permettent (par exemple : des commerçant-e-s mettant leur marchandise sur le trottoir et un système de verre consignés type Caves ouvertes permettant de passer d'un stand à l'autre verre à la main)
- Valoriser les entreprises proactives en matière d'inclusion, de valorisation des diversités et de non-discrimination
- Interdire la publicité pour des produits à obsolescence programmée ou portant une atteinte considérable à l'environnement ; rendre les espaces d'affichage accessibles au commerce local et durable
- Accentuer les partenariats avec les organisations qui mettent en place des programmes zéro déchet dans le but de sensibiliser la population
- Mener un projet pilote de vaisselle consignée entre les restaurants



Notre bilan

- ☑ Le programme G'innove de la Ville a soutenu 94 projets d'innovation sociétale entre 2020 et 2025 dans des domaines variés comme l'alimentation, la mobilité, la biodiversité ou l'égalité de chances.

CRÉER DES EMPLOIS LOCAUX ET DURABLES

- Favoriser l'insertion des jeunes dans la cité (intégration sociale, scolaire et professionnelle) par la mise en place de suivis individuels pour chaque jeune, notamment au travers de programmes de mentorat, parrainage ou marrainage par les pairs ou les aîné-e-s et d'une page Web sur le site de la Ville alimentée par les institutions et associations qui proposent des emplois jeunes par quartier
- Développer des projets d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes en rupture
- Favoriser le rapprochement emploi-logement
- Promouvoir l'engagement de personnes sans emploi ou généralement discriminées sur le marché de l'emploi (en fin de carrière, en situation de handicap, etc.), dans l'administration publique ainsi que dans l'économie sociale et solidaire
- Soutenir les entreprises formatrices et valoriser ces critères lors des appels d'offres afin de privilégier leur sélection pour les marchés publics
- Soutenir et favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle au sein de l'administration
- Proposer un revenu de transition écologique (RTE) comme mesure d'accompagnement dans les projets concrets de reconversion vers emplois liés à la durabilité

Notre bilan



- ☑ A la rentrée 2024, 93 places d'apprentissage étaient ouvertes dans l'administration contre 77 au début de la législature

GÉRER NOS FINANCES DE MANIÈRE DURABLE

- Décarboner les investissements financiers de la Ville et de sa caisse de pension en monitorant et en publiant la progression annuelle de cette décarbonisation de la finance publique

- Agir auprès de la caisse de pension et des entités soutenues par la Ville pour qu'elles se désinvestissent d'ici 2030 de toute énergie fossile et investissent localement et durablement ; inviter les partenaires privés ou publics de la Ville à adopter des engagements identiques
- Planifier les finances de la Ville à long terme en gardant les marges pour investir aujourd'hui dans les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les transports publics, les infrastructures (notamment crèches et écoles) et les logements durables et abordables
- Évaluer tout investissement quant à sa durabilité et abandonner les projets dommageables pour la biodiversité et le climat
- Poursuivre et accélérer la politique d'élargissement des critères d'adjudication de la Ville dans le cadre des marchés publics par des critères de durabilité et sociaux et leur donner plus de poids
- Développer une politique d'achats encore plus durable et responsable
- Conserver ou reprendre en mains publiques les tâches régaliennes, les monopoles publics et les réseaux de distribution dans la mesure des compétences municipales ; inciter le Canton pour qu'il en fasse de même
- Améliorer la transparence des budgets et comptes des entités subventionnées par la Ville de Genève
- Renforcer le statut de service public de l'énergie en combattant toute libéralisation supplémentaire du gaz ou de l'électricité, de même que toute tentative d'externalisation ou de privatisation des SIG
- Mettre en place une politique de subventionnement qui assure une égalité des genres dans les différents domaines (sportif, culturel, artistique, etc.) et prendre en compte cet impératif d'égalité de genre au stade de l'élaboration du budget

Notre bilan



- ☑ Entre 2020 et 2025, la gauche a su développer les prestations à la population tout en réduisant la dette de 218 millions, soit 12,5%

EGALITE ET INCLUSION

Pour les Vert-e-s, l'égalité entre tous les individus est bien plus qu'un simple concept : c'est un impératif moral, social et économique. L'égalité constitue le fondement d'une société juste et équilibrée, où chacun-e a le droit de vivre, de travailler et de s'épanouir sans discrimination ni préjugés, et ce quels que soient sa situation sociale et familiale, son sexe, son identité ou expression de genre, son orientation sexuelle ou affective, ses appartenances ethniques, religieuses, culturelles et linguistiques, sa situation de handicap ou son âge. Cette égalité favorise le respect mutuel, la diversité des perspectives et des talents, et encourage la collaboration pour résoudre les défis sociétaux. En outre, elle est essentielle pour garantir l'accès équitable aux ressources, aux opportunités et aux droits fondamentaux, contribuant ainsi à la prospérité et au bien-être de l'ensemble de la société.

ASSURER UNE REPRÉSENTATION DIVERSIFIÉE DANS LES INSTANCES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

- Renforcer la représentation des femmes et des personnes issues des minorités dans l'administration municipale
- Promouvoir la création, la communication et le respect de chartes de non-discrimination à destination de l'administration municipale et des entreprises actives sur le territoire de la Ville
- Impliquer tous les partis afin de promouvoir la diversité, notamment à travers des listes électorales plus représentatives de personnes issues des groupes minoritaires et discriminés
- Dénoncer systématiquement les violences et attaques liées à des caractéristiques personnelles (sexe, orientation sexuelle, identité de genre, appartenances ethnique, religieuse, culturelle, situation de handicap, âge, etc.) au sein de l'administration et des instances politiques
- Mettre en place une formation obligatoire sur les mécanismes de domination pour les élu-e-s
- Veiller à l'utilisation de formulaires et démarches administratives prenant en compte toutes les formes de structures familiales et d'identités de genre

Notre bilan



- ☑ A la suite d'une étude réalisée sur le harcèlement sexuel au sein de l'administration, la Ville de Genève a adopté un plan d'action pour mieux sensibiliser, former et accompagner le personnel.

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ET ENCOURAGER LA PARTICIPATION DE TOUTES ET TOUS

- Allouer davantage de moyens pour l'adaptation et l'accès aux transports publics, aux bâtiments publics et privés et aux infrastructures sociales, culturelles, sportives et de jeux
- Rendre facilement et universellement accessibles toutes les informations concernant les droits, les ressources et aides, notamment en les traduisant systématiquement en plusieurs langues et par l'utilisation du langage FALC et de la langue des signes
- Créer des guichets d'information et de soutien administratif dédiés aux personnes en situation de handicap et à leurs proches
- Organiser des performances artistiques et culturelles en prenant en considération tous les types de public moyennant des aménagements ou la multiplication de représentations adaptées
- Créer une carte d'identité municipale pour favoriser l'inclusion et réellement permettre à toutes et tous d'accéder aux prestations municipales
- Mettre en place des programmes d'accompagnement et d'activités de groupe pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité
- Renforcer le soutien aux associations donnant des cours de français à destination de personnes allophones

Notre bilan



☑ Le Département de l'aménagement a développé, avec l'association Handicap Architecture Urbanisme, un guide de bonnes pratiques pour inscrire les standards d'accessibilité universelle dans chaque projet d'aménagement et de construction.

FACILITER LA VIE À DOMICILE ET RENFORCER L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Adapter et aménager tous les logements de la GIM aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap
- Créer des structures d'accueil intergénérationnelles et mixtes (handicap / sans handicap)
- Mettre en œuvre l'accueil et l'hébergement de courte durée de personnes vivant en situation de handicap afin de permettre aux proches aidant-e-s d'avoir des moments de repos
- Mettre à disposition des personnes à mobilité réduite qui pourraient en avoir besoin des scooters électriques partagés dans tous les quartiers de la Ville
- Former des facilitateurs de vie qui interviennent au besoin auprès des régies afin de mettre en place des aménagements dans les immeubles et résidences privées
- Soutenir financièrement les associations de proches aidant-e-s de personnes en situation de handicap, notamment en créant des espaces d'échange et d'écoute
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et vivant en situation de handicap par des programmes d'accompagnement, d'activités en groupe ainsi que de prévention de la maltraitance

VALORISER NOTRE DIVERSITÉ

- Promouvoir des lieux d'accueil et d'écoute des personnes victimes de discriminations ou violences basées sur des caractéristiques personnelles (sexe, orientation sexuelle, identité de genre, appartenances ethnique, religieuse, culturelle, situation de handicap, âge, etc.)
- Mettre en place des programmes de prévention de la violence et de la maltraitance envers les femmes, les personnes LGBTIQ+, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap ou encore les aîné-e-s
- Assurer une meilleure information des habitant-e-s sur leurs droits et leurs devoirs, sur les moyens de protection et les recours légaux et sur les risques encourus pour un acte ou un comportement discriminatoire
- Augmenter et pérenniser les aides financières et logistiques aux associations favorisant l'inclusion des minorités et qui luttent pour l'égalité et contre les discriminations de tous types, ainsi qu'au service de l'Agenda21
- Valoriser et informer la population des actions et services associatifs de lutte contre les discriminations, d'aide aux victimes de discriminations, et d'inclusion des diversités
- Consulter les associations précitées dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques d'inclusion et de lutte contre les discriminations
- Inclure dans les subventions municipales aux différentes structures et associations un financement pour la mise en place de formations sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations, en particulier dans les structures sportives
- Soutenir les initiatives associatives et citoyennes favorisant la solidarité intergénérationnelle, et notamment les rencontres entre les éco-liaison-ère-s et les habitant-e-s d'EMS
- Créer un observatoire qui recueille et recense tout propos attentatoire à la dignité, stigmatisant ou discriminatoire envers des personnes du fait de leurs caractéristiques personnelles en améliorant et promouvant l'application Genève en poche

- Mener des politiques de sensibilisation (campagnes d'information, formations, forums, conférences, colloques, etc.) valorisant la diversité, promouvant l'inclusion et luttant contre tous type de discriminations
- Sensibiliser et former le personnel municipal aux défis rencontrés par les personnes en situation de handicap
- Célébrer chaque année les différentes journées internationales de lutte contre les discriminations par des actions de sensibilisation et de mobilisation des habitant-e-s de la ville
- Favoriser la création d'un label pour les communes, les entreprises publiques et les entreprises privées inclusives, pratiquant une politique de non-discrimination
- Favoriser l'organisation de marches et manifestations de lutte contre les discriminations et la violence

Notre bilan



☑ Le soutien financier apporté aux associations de lutte contre le racisme anti-Noir-e-s a triplé entre son lancement en 2020 et 2024. 24 projets ont été soutenus par le service Agenda 21.

ENERGIES ET RESSOURCES

Au vu de l'urgence climatique, les Vert-e-s souhaitent réduire l'impact des activités menées en Ville de Genève sur la planète et son environnement local. Il est urgent de prendre en compte les limites planétaires et la rarefaction des ressources naturelles dans nos politiques publiques et de sensibiliser les entreprises, associations et habitant-e-s de la Ville à cette nécessité.

Les Vert-e-s s'engagent à mettre en place une politique de sobriété énergétique et d'exploitation des ressources naturelles par des mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique, à limiter l'usage des ressources naturelles et à valoriser les ressources à disposition. Nous militons en faveur de la transition vers les énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque et thermique, la géothermie et les réseaux de chauffage à distance pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre. Les Vert-e-s ont pour ambition de faire de Genève une ville et une agglomération autonome, voire productrice nette d'énergie thermique et électrique, par le développement des énergies renouvelables et des méthodes de stockage à diverses échelles.

RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DE RESSOURCES ET AUGMENTER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Quantifier les économies d'énergie possibles pour les activités de l'administration et son patrimoine bâti
- Poursuivre les travaux d'assainissement de l'ensemble du parc immobilier de la Ville de Genève, y compris les installations sportives et socioculturelles
- Mettre en place un système de régulation dynamique du chauffage des bâtiments, avec un pilotage en temps réel des installations et une régulation plus fine et économe en énergie sur l'ensemble des bâtiments de la ville de Genève
- Prendre toutes les mesures nécessaires afin de limiter la pollution lumineuse dans la commune (ex : limitation de la durée et de l'intensité de l'éclairage public, utilisation d'éclairage dirigé, extinction des enseignes lumineuses) tout en garantissant la sécurité de la population

- Sensibiliser la population, les entreprises et l'administration à une utilisation rationnelle de la lumière
- Limiter l'utilisation de l'eau potable pour le nettoyage du domaine public et inciter l'administration, l'industrie et les habitant-e-s à économiser et à recycler l'eau
- Réduire la consommation d'eau du parc immobilier de la Ville par un système de récupération d'eau de pluie
- Favoriser la réduction de l'utilisation de papier au sein de l'administration tout en travaillant sur un numérique responsable
- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'impact de l'alimentation sur le climat
- Privilégier la transformation de bâtiments existants autant que possible avant de construire du neuf
- Faire évoluer la construction et les chantiers de la Ville par le réemploi des matériaux et l'utilisation de matériaux locaux et bas carbone en adaptant en ce sens les critères d'adjudication des mandats de la Ville
- Prévoir, lors de nouvelles constructions, la reconversion et la réversibilité des ouvrages dès leur conception afin d'augmenter leur durée de vie

Notre bilan



☑ La Ville a remplacé 55 chaudières à mazout et investira 150 millions de francs pour accélérer le remplacement des vitrages de 128 bâtiments dont elle est propriétaire. Les économies d'énergies engendrées permettront de réaliser 18% de notre objectif pour 2030.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Poursuivre les investissements dans le solaire photovoltaïque et mettre en place de nouveaux modèles de soutien permettant l'investissement citoyen dans la production solaire ou éolienne
- Créer une bourse solaire participative municipale afin d'équiper les grandes toitures de bâtiments de panneaux solaires grâce à la contribution financière de particuliers ou d'entreprises locales
- Multiplier l'autoproduction d'électricité, en faisant usage de toutes les surfaces disponibles pour exploiter les potentiels solaires, notamment au niveau des toitures
- Chauffer les piscines avec du solaire thermique sur les toitures des piscines couvertes
- Connecter d'ici 2030 tous les bâtiments propriété de la Ville qui peuvent l'être à un réseau de chauffage et de rafraîchissement à distance type CADeco, Génilac ou tout autre énergie renouvelable
- Développer les potentiels énergétiques de la géothermie, du lac et des eaux usées
- Mettre en place des systèmes permettant la mutualisation énergétique en matière de production et de consommation d'énergie (îlots de productrices et de producteurs – consommatrices et consommateurs)
- Poursuivre le remplacement de l'ensemble des chaudières à énergie fossile des bâtiments de la Ville, de la GIM et des autres fondations liées, d'ici 10 ans avec l'objectif « zéro fossile » pour 2035
- Valoriser les déchets organiques en biogaz avec la création de centrales dans la région genevoise

Notre bilan



☑ Plus de 5'000 m² de surfaces photovoltaïques ont été posées depuis 2020 sur les toits des bâtiments de la Ville, alors que seuls 8'230m² étaient en fonction au début de la législature. La Ville a installé sa plus grande centrale photovoltaïque à ce jour lors de la réfection des patinoires des Vernets (2720 m²).

DIMINUER ET VALORISER NOS DÉCHETS

- Développer la politique de gestion des déchets incitant au tri sélectif
- Encourager le compostage avec réemploi du compost et autres déchets organiques (jardinage, drêches de brasserie, restaurants etc.) dans les quartiers, jardins et potagers
- -Amender le littering, notamment en zone forêt
- -Encourager la sensibilisation au tri sélectif des déchets durant le temps parascolaire
- -Inciter les citoyen-ne-s à mieux gérer les déchets par le développement d'actions d'échanges et de dons (ressourcerie, boîtes d'échange et troc)
- Avoir des éco-conseiller-ère-s dans les quartiers afin de permettre la présentation du fonctionnement par exemple de l'écopoint, de la charte des jardins, du jardinage de balcon ou de mesures d'économie d'énergie
- Mettre en place des manifestations zéro déchet

Notre bilan



☑ La Ville de Genève a développé les projets « Réparer plutôt que jeter » et « Réutiliser plutôt qu'acheter neuf » pour encourager la consommation de seconde main, la location d'objets et la réparation.

ENVIRONNEMENT

MIEUX AMÉNAGER AUTOUR DE LA NATURE

- Imposer un moratoire sur toutes coupes d'arbres sur l'espace public ou privé de la Ville, sauf si l'arbre est malade ou mort, s'il empêche le développement d'un jeune arbre sain ou s'il présente un danger pour les usager-ère-s de l'espace public
- Planter trois nouveaux spécimens adaptés à la biodiversité locale et supportant le changement climatique lorsqu'un arbre est abattu, et si possible au même endroit
- Veiller à poursuivre la mise en place de pratiques durables et écologiques pour la protection et l'entretien du patrimoine arboré
- Préserver et développer les corridors verts urbains existants, lorsque des aménagements sont prévus

Notre bilan



☑ Plus de 2'500 arbres ont été plantés entre 2021 et 2024, soit près de 4 fois plus que lors de la précédente législature. Le ratio de 3 arbres plantés pour 1 abattage est atteint.

DÉVELOPPER DES ESPACES VERTS VIVANTS ET DIVERSIFIÉS

- Planter au minimum un arbre à fort développement par jour jusqu'en 2030 afin de parvenir à 30% de surfaces arborées en Ville de Genève
- Donner les moyens au Service des espaces verts de la Ville (SEVE) ou à des intervenant-e-s associatif-ve-s d'accompagner les propriétaires privé-e-s notamment vers une gestion de leurs pelouses en prairies fleuries (par exemple : Formation gratuite de gérants d'immeubles, de concierges et d'entreprise de paysage)
- Démarcher et inciter les propriétaires et régies privées à mettre en place des aménagements en faveur de la biodiversité afin de créer des relais de nature en ville (prairies fleuries, haies vives indigènes, nichoirs à oiseaux et chauve-souris)
- Créer un fonds municipal « végétalisation » encourageant et permettant la réalisation d'aménagements exemplaires, accessible aux privé-e-s
- Poursuivre le travail de réaménagement des parkings en plein air ou des espaces abandonnés en zones végétalisées de détente, notamment via la création de parcs et de micro-forêts composées d'essences adaptées au changement climatique
- Encourager et accompagner les habitant-e-s à verdir et aménager leurs balcons et bords de fenêtre
- Proposer des ateliers de formations dans chaque quartier et fournir des kits de nature en ville (plantes locales, nichoirs et hôtels à insectes)
- Proposer un programme ambitieux d'aménagement des toitures des bâtiments appartenant à la Ville en combinant végétalisation et installation de panneaux solaires afin de lutter contre la chaleur et offrir un habitat à la microfaune locale
- Inciter les régies et gestionnaires privé-e-s d'immeubles à solliciter le fonds cantonal de végétalisation
- Lancer des opérations « plantations » dans les zones plus minérales ayant pour objectif d'y planter une quarantaine d'arbres
- Préserver la pleine terre indispensable aux arbres

PROTÉGER LA PETITE FAUNE LOCALE

- Protéger la faune nocturne du territoire urbain (hérissons, papillons, insectes et chauve-souris) en développant une trame noire indispensable à la variété du vivant, tout en nous permettant de faire des économies d'énergie
- Favoriser les couloirs biologiques, les forêts urbaines, les vergers et toutes les connexions entre milieux naturels
- Encourager la participation citoyenne dans le cadre d'aménagements d'habitats naturels sur le domaine public municipal
- Demander au Conservatoire et Jardin botanique ainsi qu'à la Task-force biodiversité d'accompagner les propositions retenues (par exemple : budget participatif de la Ville de Lausanne)

Notre bilan



☑ 5 micro-forêts urbaines Miyawaki ont été plantées depuis 2020, dont 3 sur des anciens parkings. Cette méthode permet de créer, avec la participation des riverain-e-s, des refuges denses et à croissance rapide pour la biodiversité.

SENSIBILISER ET VÉGÉTALISER LES ÉCOLES

- Développer les connaissances des enfants et les sensibiliser à la protection de la nature grâce à un contact dans les espaces scolaires
- Prendre en compte le besoin de préaux verts et nourriciers (baies, arbres fruitiers) dans les futurs projets de création et rénovation de groupes scolaires
- Mettre en place un concept « Une école = Un potager » sur le modèle du Pédibus pour mobiliser les capacités du quartier autour d'un potager (EMS, association, maison de quartier, services de police, etc)

Notre bilan



✓ Via la mise en œuvre d'un budget participatif, l'école des Crêts au Petit-Saconnex s'est doté d'un potager scolaire. Des activités sont organisées avec les élèves et les personnes âgées de l'EMS voisin.

INSTITUTIONS ET DROITS POLITIQUES

Les Vert-e-s veulent des institutions gouvernées selon des principes de transparence, d'exemplarité, d'efficacité et de participation la plus large possible ; l'objectif étant de garantir des services publics de qualité et évolutifs selon les besoins de la population. Alors que notre société doit s'adapter aux défis climatiques et sociaux, nous devons plus que jamais veiller à maintenir des institutions accessibles et responsables. Pour cela, les Vert-e-s entendent renforcer la participation politique de toutes et tous et assurer le bon fonctionnement des services municipaux en continuant à améliorer les conditions de travail de ses employé-e-s.

RENFORCER LA PARTICIPATION POLITIQUE

- Créer un Conseil des jeunes par quartier
- Renforcer les processus participatifs au sein de la Ville et la concertation entre les autorités communales, les habitant-e-s, les maisons de quartier et le tissu associatif
- Poursuivre l'encouragement à la participation des personnes de nationalité étrangère à la vie communale ; les encourager à utiliser leur-e-s droits politiques
- Soutenir activement les associations, dans leur diversité, comme expression vive de la société civile et actrices du bien-être commun
- Intervenir auprès des autorités cantonales pour accorder, au niveau communal, le droit de vote dès 16 ans et les droits politiques à toutes les personnes de nationalité étrangère après cinq ans d'établissement en Suisse
- Promouvoir la vie publique via des campagnes de sensibilisation simplifiées et pédagogiques, notamment en ligne et sur les réseaux sociaux

Notre bilan



☑ Les Vert-es ont encouragé et soutenu la création d'un projet de pilote de caisse alimentaire aux Pâquis, un système associatif et collaboratif pour rendre accessible une alimentation saine.

PROTÉGER ET VALORISER LE PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION

- Poursuivre les processus d'internalisation de certaines prestations (crèches, nettoyage, gestion des déchets)
- Développer un cadre institutionnel encourageant un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle pour les collaborateur-rices de la Ville de Genève (introduction d'un congé parental longue durée et facilitation de la mobilité interne, télétravail, temps partiel, postes en coresponsabilité, droit à la déconnexion)
- Favoriser les évolutions de carrière et les formations continues
- Garantir le respect des dispositions concernant les conditions de travail et de salaire de son personnel et du celui de l'ensemble de ses partenaires

Notre bilan



☑ Les nettoyeur-euse-s des bâtiments de l'administration et des toilettes publiques sont progressivement internalisé-e-s à la fonction publique. Cela permet d'offrir de meilleures conditions de travail à un personnel majoritairement féminin, qui est essentiel et pourtant peu considéré.

LOGEMENT

La situation du logement reste très tendue à Genève. Plus de 8'000 ménages se trouvent sur les listes d'attente des fondations immobilières de droit public (HBM) et 5'000 ménages sont en attente auprès des coopératives du Canton. Cela alors même qu'un record de surfaces vides de bureaux a été atteint en 2023 (300'000 m2 selon l'Office Cantonal de la Statistique).

Il est donc essentiel que la Ville poursuive une politique active d'acquisition de terrains, permettant de sortir des marchés spéculatifs et d'y construire des logements d'utilité publique (LUP) durables et économiquement accessibles, développés par le biais de coopératives d'habitation ou par les autorités. De même, il est nécessaire de transformer les bureaux vides en habitations. Il est, de plus, important de préserver, voire d'améliorer, la mixité sociale dans les quartiers et en particulier au sein des immeubles gérés par la Ville. En somme, promouvoir des quartiers durables et verts, où il fait bon vivre.

RENFORCER LA MAÎTRISE FONCIÈRE PUBLIQUE

- Maintenir une politique d'acquisition foncière pour créer des logements abordables, via notamment le droit de préemption, permettant la sortie de la spéculation et un rendement à terme qui servira à financer de nouvelles prestations publiques
- Explorer toutes les possibilités pour accélérer la rénovation du patrimoine immobilier (maîtres d'ouvrage publics et privés, assistant-e-s au maître d'ouvrage, entreprises totales ou générales...)
- Développer la qualité du dialogue avec les résident-e-s
- Promouvoir la mise en œuvre de l'expropriation temporaire de l'usage des appartements locatifs laissés abusivement vides, selon les dispositions prévues dans la LDTR
- Réaffecter les bureaux vides en logements



Notre bilan

17 millions de francs ont été versés à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social pour la construction de 437 logements sociaux, dont 102 ont déjà été réalisés.

FAVORISER LES COOPÉRATIVES D'HABITATION ET SOUTENIR LA DIVERSITÉ DES TYPES DE LOGEMENTS

- Soutenir et favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle dans l'attribution des logements de la Gérance Immobilière municipales
- Soutenir le développement des coopératives d'habitation par la mise à disposition de terrains au Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG),
- Ouvrir les grands appartements de la régie municipale à des formes alternatives d'habitat (colocation d'adultes, intergénérationnelle, clusters),
- Développer et favoriser des projets exemplaires de mixité sociale entre habitant-e-s de la ville, habitant-e-s en situation de handicap ou séniors afin de réduire toute forme d'exclusion et d'isolement social

PROTÉGER LA DISPONIBILITÉ DES LOGEMENTS ET AMÉLIORER LA PROTECTION DES LOCATAIRES

- Etudier dans tous les logements de la GIM des stratégies bioclimatiques pour la diminution de la température des logements en été (végétalisation des abords, toits et façades, protections solaires, teintes claires sensibilisation à la ventilation nocturne...)
- Lutter contre la sous-occupation des logements en facilitant la permutation volontaire d'appartements de la Gérance immobilière municipale en cas de demande et en soutenant le programme « 1h/m2 » pour l'accueil d'étudiant-e-s contre des aides hebdomadaires
- Informer les locataires, et en plusieurs langues, sur les droits et obligations en cas de modifications du loyer et sur les possibilités de faire recours
- Accompagner les séniors qui souhaitent déménager vers un logement plus petit ou en habitat protégé
- Veiller à la disponibilité de logements abordables, notamment pour les jeunes et les familles monoparentales

Notre bilan



Le règlement de la Gérance immobilière municipale a été modifié pour mieux protéger les locataires, en empêchant l'expulsion des personnes retraité-e-s ou gravement malades.

MOBILITE

Se déplacer est une nécessité pour l'ensemble de la population. Mais dans l'espace public, nous ne sommes pas toutes et tous sur un pied d'égalité. La politique de mobilité verte vise un partage juste de l'espace public. Les Vert-e-s prônent les mobilités actives et les transports publics pour permettre à la Ville de respirer, et pour que chacune et chacun puisse se déplacer sereinement dans un environnement sain. Le renforcement des déplacements à pied, à vélo ou en transports publics sont un des plus gros potentiels de progression vers la neutralité carbone en 2030 et nous devons le saisir dès à présent. Ces modes de transports sont par ailleurs souvent synonymes de gain de temps, d'épanouissement physique, et ils favorisent les liens sociaux.

Si la voiture est parfois indispensable, elle doit être pensée comme un bien collectif à partager et ne plus constituer un frein aux mobilités actives et à la circulation des transports publics. Les Vert-e-s sont conscient-e-s que la réduction massive de l'utilisation des transports individuels motorisés doit s'accompagner d'une politique claire d'identification des véhicules prioritaires dans les zones urbaines, soit les véhicules des personnes à mobilité réduite, des professionnel-le-s effectuant des livraisons ou utilisant des matériaux et un outillage lourd, les taxis, les services et les secours. Ces mesures, en plus d'être bénéfiques à la collectivité, permettront à celles et ceux qui dépendent de leur-e-s véhicules de se déplacer et travailler sans perdre un temps précieux au quotidien dans les embouteillages.

ENCOURAGER LA MARCHÉ EN VILLE

- Continuer à piétonner pour atteindre 200 rues piétonnes et ainsi respecter l'initiative populaire acceptée par le Conseil municipal en 2009
- Piétonner en priorité les abords des écoles afin de garantir la sécurité des enfants
- Développer des axes piétons à haute capacité et haut débit, sécurisés et continus
- Valoriser les itinéraires pédestres existants, par exemple au moyen de panneaux de signalisation et en améliorant leur qualité (verdure, bancs, points d'eau)

- Garantir des flux séparés entre les piéton-ne-s et les cyclistes
- Promouvoir la marche comme moyen de transport en ville
- Continuer à augmenter l'offre de bancs publics pour favoriser la mobilité des seniors et des personnes à mobilité réduite
- Créer des points de brumisation et garantir l'accès à l'eau potable sur la voie publique ;
- Construire des espaces ombragés (par exemple : toiture voilée, avant-toit) en ville de Genève ;

Notre bilan



- ☑ La piétonnisation du quai des Bergues s'est faite par étape et a permis de surmonter les réticences initiales des commerçant-e-s. Un modèle que les Vert-e-s entendent multiplier, en priorité sur les cheminements des écoliers !

PROMOUVOIR LA MOBILITÉ CYCLISTE

- Finaliser la voie verte d'agglomération (tronçon entre les Eaux-Vives et St-Jean)
- Mettre en œuvre rapidement la loi fédérale sur les voies cyclables
- Doubler le nombre de pistes cyclables en site propre d'ici à 2030
- Améliorer la qualité des pistes cyclables existantes et les adapter aux nouveaux usages (vitesse de circulation et types de véhicule)
- Distinguer les flux pendulaires des parcours de loisirs dans le développement d'aménagements cyclables
- Réaménager les infrastructures routières existantes (p.ex. carrefours) pour les rendre propices à la circulation des vélos
- Augmenter massivement les places de vélo sécurisées dans l'espace public (avec des gabarits nouveaux pour les vélos cargos, remorques à vélo), en particulier aux alentours des infrastructures culturelles, scolaires, sportives, récréatives, de transports publics (et notamment garantir la création de 4000 à 5000 places de stationnement pour vélos dans le cadre des travaux de la gare souterraine de Cornavin)
- Inciter les propriétaires à intégrer des garages à vélos dans les immeubles locatifs et les bureaux
- Supprimer les points noirs pour les cyclistes

Notre bilan



☑ Le tracé de la voie verte qui traversera la Ville fait l'objet d'études approfondies, notamment afin de concilier le maintien de la végétalisation et la protection des piétons au Parc Bertrand et le long de l'Arve. Des recours d'associations de transport routier bloquent encore l'avancement de ce projet au quai du Cheval-Blanc.

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS PUBLICS

- Développer une tarification claire et abordable des transports publics sur le réseau transfrontalier
- Soutenir une tarification des transports publics qui soit favorable aux familles et mieux faire connaître les offres à disposition
- Améliorer l'offre et la tarification pour accroître la part modale des transports publics aux heures creuses et pour le transport de loisirs, en tenant compte des saisons

Notre bilan



☑ Le nouveau plan de mobilité du personnel de la Ville vise à encourager la marche et le vélo et à réserver les places de stationnement au personnel à mobilité réduite ou avec des horaires atypiques.

FAVORISER LA MOBILITÉ PRIORITAIRE

- Supprimer le principe de compensation des places de parking
- Interdire la construction de parkings supplémentaires, y compris en sous-sol
- Supprimer un maximum de places de stationnement pour véhicules motorisés en surface en fixant des objectifs annuels de réduction
- Veiller à un meilleur aménagement des places de livraison en fonction des besoins des commerces
- Interdire la construction de nouvelles pénétrantes routières
- Dans les centres urbains, réduire les voies de circulation à une voie dans chaque sens
- Imposer le 30 km/h généralisé à Genève
- Soutenir toute initiative visant à instaurer un péage urbain
- Diminuer le parc automobile de l'administration en favorisant l'utilisation de véhicules moins polluants ou en autopartage et envisager en priorité l'utilisation du vélo-cargo
- Viser l'électrification à 100% des véhicules communaux ainsi que des véhicules de transports publics et les taxis
- Favoriser l'autopartage et le covoiturage par des aménagements de l'espace public adaptés (arrêts de covoiturage, entrées de parking, places d'autopartage, politique de stationnement adaptée)
- Soutenir la création de 12 dimanches sans voiture chaque premier dimanche du mois

PETITE ENFANCE ET ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE

Les transformations du marché du travail et des structures familiales depuis le milieu du 20^e siècle ont entraîné un besoin accru des familles en matière de politique de la petite-enfance et du parascolaire. Ces structures d'accueil revêtent une importance fondamentale, dans le sens où elles aident les familles à articuler responsabilités familiales et professionnelles. Elles sont une condition de base à la réalisation de l'égalité femmes-hommes dans le monde du travail, tout comme les emplois à temps partiel et le congé parental. Enfin, ces structures contribuent à la sociabilisation et à l'épanouissement de tous les enfants.

Dans le canton de Genève, l'accueil extra-familial est organisé et réglementé à l'échelon communal. La réglementation cantonale donne le cadre qui garantit la qualité des structures. Les Vert-e-s de la Ville de Genève sont résolu-e-s à répondre aux besoins des familles, des enfants et des personnes chargées de leur éducation et de leur bien-être.

SOUTENIR L'APPRENTISSAGE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DANS UN ENVIRONNEMENT SÛR ET SAIN

- Poursuivre la municipalisation par étape et l'effort en matière de création de places de crèche
- Améliorer la coordination et l'appui aux différents types de structures et à leurs salarié-e-s durant tout le processus de municipalisation par étape
- Accompagner le personnel des structures d'accueil extra et parascolaires dans le déploiement d'une pédagogie de l'égalité (mise à disposition de formations, livres et jeux qui représentent la diversité de la population genevoise, favorisant la déconstruction des stéréotypes basés sur le sexe, l'orientation sexuelle et affective, l'identité et l'expression de genre, l'appartenances ethnique, religieuse, culturelle et linguistique, la situation de handicap ou l'âge)
- Accompagner les structures d'accueil extra et parascolaires dans le déploiement d'activités en lien avec l'environnement et la préservation du vivant
- Augmenter régulièrement la part de repas locaux, bio, sains et équilibrés dans les structures d'accueil
- Maintenir deux repas végétariens gourmands et diversifiés par se-

maine dans les restaurants scolaires et renforcer l'adhésion des parents et du personnel du parascolaire à cette mesure

- Améliorer les conditions de travail du personnel des structures d'accueil et valoriser ces emplois, notamment au travers d'une réforme de la gouvernance du GIAP
- Augmenter les taux d'activité et améliorer les conditions salariales des animateur-riche-s du parascolaire
- Augmenter le niveau de formation requis pour les professionnel-le-s du parascolaire et assurer une formation continue du personnel
- Assurer un management de proximité formé qui structure et accompagne les équipes de terrain du parascolaire

Notre bilan



☑ La municipalisation par étape des structures d'accueil de la petite enfance a été adoptée par le Conseil administratif en 2021. Cette réforme majeure et attendue par la gauche permet de répondre à la demande de nombreuses familles et de valoriser les métiers de la petite-enfance. Par ailleurs, plus de 700 places d'accueil seront ouvertes d'ici à 2028.

FAVORISER LA JUSTICE SOCIALE, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET FACILITER L'ARTICULATION ENTRE VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE

- Garantir un accueil de qualité et en adéquation avec les besoins des enfants et des familles dans les structures d'accueil extra et para scolaires
- Développer l'accueil para et extra-scolaire en tenant compte des besoins spécifiques des familles, et notamment pour pallier aux baisses de prise en charge lors du passage de la crèche à l'école
- Développer les crèches estivales et proposer des horaires adaptés aux besoins des parents
- Elargir l'éventail des activités parascolaires (culturelles, sportives et dans la nature) en partenariat avec les associations locales et les EMS, notamment dans le contexte du projet porté par le DIP d'instauration de l'horaire continu à l'école
- Réduire la charge que représente l'accueil extra-familial et parascolaire sur le budget des familles
- Réserver des places dans les Espaces de Vie Infantile pour les personnes inscrites dans un ORP
- Promouvoir la création d'une charte sur la lutte contre les stéréotypes et les préjugés et la promotion de la diversité et de l'inclusion
- Introduire au Service de la petite enfance un-e délégué-e à la diversité et à l'inclusion

Le réchauffement climatique constitue un facteur de risque important pour la santé de chacune et chacun et particulièrement pour les populations les plus vulnérables : les enfants, les personnes âgées, les personnes qui sont durablement affectées dans leur santé. Par ailleurs, les inégalités sociales s'accroissent en Ville de Genève, rendant plus difficile encore l'accès à une alimentation saine et diversifiée, à la prévention de la santé et à des soins de bonne qualité pour un certain nombre d'habitantes et habitants qui se retrouvent en situation précaire.

Des politiques publiques ciblées permettent, à l'échelle municipale, de lutter contre ces risques, notamment la possibilité d'évoluer dans des espaces généreusement végétalisés et protégés des nuisances du trafic et de l'industrie, de pratiquer des activités physiques diverses et adaptées aux besoins de chacun-e ou encore la promotion et le soutien à une alimentation saine et locale.

GARANTIR LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT SAIN ET À LA SANTÉ

- Limiter partout la vitesse de circulation à 30 km/h de jour comme de nuit pour limiter les nuisances sonores dans les quartiers et préserver le sommeil des habitant-e-s
- Demander le maintien du projet pilote de radar anti-bruit dans le canton et soutenir l'installation de ces radars en ville, notamment sur les axes importants
- Mieux protéger la population exposée aux nuisances sonores des terrasses et établissements publics, notamment par le biais de pose de fenêtres isolantes, de sensibilisations des usager-ère-s, et de médiations entre voisins
- Développer les zones de rencontre, des lieux de détente et des places de jeux dans les quartiers, ombragées et avec un accès à l'eau. Dans ces zones, la circulation devra idéalement être fermée au trafic ou au moins limitée à 20km/h
- Créer des événements de prévention et de dépistage de différentes maladies et infections récurrentes en collaboration avec les associations actives dans le domaine de la santé, en particulier auprès des personnes vulnérables

Notre bilan



- ☑ Du silence, de l'air ! Les Vert-e-s ont systématiquement soutenu et porté les revendications d'associations d'habitant-e-s pour réduire le trafic dans les quartiers, et donc la pollution de l'air et sonore et leurs graves effets sur la santé.

ENCOURAGER À LA PRATIQUE DU SPORT

- Etablir un plan directeur des sports pour la législature 2025-2030, qui renforce la politique en faveur du sport pour les aîné-e-s
- Mettre à disposition des habitant-e-s davantage de lieux d'animation et d'équipements sportifs de proximité (salles adaptées dans les espaces de quartier, parcours, murs de grimpe, terrains multisports, etc.) au sein de chaque quartier de la Ville
- Rénover et entretenir les équipements et infrastructures sportives actuelles
- Installer des casiers de partage de matériel sportif (ballons, raquettes, etc.) dans les parcs publics et terrains de sports en extérieur
- Promouvoir la création de bassins sur la rive droite
- Réaliser une infrastructure sportive de bonne qualité dans le périmètre des Vernets/queue d'Arve
- Trouver une alternative au skate-park de la Route des Jeunes pour préserver les jeunes de la pollution sonore et atmosphérique
- Soutenir et organiser des manifestations sportives diversifiées et créatives, ouvertes à toutes et tous et varier leur localisation à travers les quartiers
- Soutenir les sports féminins en augmentant leur visibilité et avec des budgets dédiés
- Soutenir toutes les activités sportives, même moins populaires
- Faire la promotion d'une semaine du sport, prévoyant des activités et des rencontres avec les associations et clubs de sport
- Baisser les tarifs d'utilisation des infrastructures sportives
- Organiser des «jeux municipaux» incluant diverses manifestations sportives durant l'année et une remise de prix pour les participant-e-s les mieux classé-e-s
- Faire de la promotion du sport handicap en Ville de Genève notamment par le biais de subventions pour les transports et pour la formation des moniteurs



Notre bilan

- ☑ La Ville rénove ses infrastructures sportives ! Actuellement souvent saturées et vétustes, les rénovations permettront de les rendre plus durables et plus attractives.

RENFORCER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINTE ET LOCALE

- Promouvoir une alimentation 100% locale, de saison et bio dans les restaurants scolaires et les structures d'accueil de la petite enfance
- Promouvoir l'alimentation locale et de saison auprès de toute la population, notamment en favorisant l'installation de commerces d'alimentation bio et locales dans les arcades de la Ville
- Généraliser des caisses alimentaires publiques dans différents quartiers de la Ville pour permettre l'accès à une alimentation bio et locale
- Offrir, dans toutes les collectivités publiques et para-publiques qui disposent d'une cantine, une alternative végétarienne à chaque repas
- Poursuivre la promotion des produits locaux dans les événements organisés par la Ville de Genève et favoriser la mixité alimentaire et la découverte de cuisines différentes
- Soutenir la distribution directe des producteur-riche-s aux consommateur-riche-s de l'alimentation locale et de saison
- Promouvoir les produits locaux lors des manifestations de la Ville et celles organisées par des tiers dans les établissements publics



Notre bilan

- ☑ Deux nouvelles chartes de l'alimentation durable pour l'administration et les manifestations ont été développées en concertation avec les milieux agricoles. Elles exigent qu'au minimum 70% des produits alimentaires servis soient suisses, et 25% labellisés «Genève Région Terre Avenir».

SECURITE DE PROXIMITE ET PREVENTION DES CONFLITS

Face à la complexité des rapports sociaux, des inégalités, de l'augmentation des mal-être et des maladies mentales et psychiques, la sécurité au niveau municipal doit se penser de manière holistique avec tous les corps de métier confrontés aux incivilités ainsi qu'à la détresse et aux comportements de certain-e-s habitant-e-s de la Ville. Les Vert-e-s favorisent un travail autour d'une sécurité de proximité basée sur une approche de prévention des conflits tant par les réseaux d'entraides que l'accompagnement et la prise en charge des profils à risque. Si les agent-e-s de la police municipale sont bien évidemment au cœur de cette politique, leur collaboration et leur suivi avec le maillage complet des acteur-ric-e-s est essentiel ; les travailleur-euse-s sociaux-ales hors-mur, les maisons de quartier, les correspondant-e-s de nuit, le service social de la Ville, les associations et les autres organes de la société civile, les services de santé ou encore la police cantonale et les institutions parapubliques cantonales telles que les HUG. Une attention particulière doit être portée à des délits malheureusement en augmentation tel que le harcèlement sexuel et de rue, les comportements violents à l'égard des femmes, des personnes âgées, des enfants, des personnes LGBTIQ+, les commentaires et actes à caractère raciste et discriminatoire (antisémitisme, islamophobie, racisme anti-Noir-e-s, etc.). Les Vert-e-s entendent travailler à renforcer le sentiment de sécurité des habitant-e-s et les mécanismes de prévention pour prévenir les phénomènes d'insécurité.

RÉFORMER LA POLICE MUNICIPALE ET ADAPTER SES MISSIONS AUX DÉFIS ACTUELS

- Garantir l'autonomie municipale en matière de « sécurité municipale » et de prévention non-armée de la violence avec des moyens suffisants (police de proximité, effectifs, véhicules, équipements, accès aux bases de données cantonales)
- Renforcer l'action et la formation des agent-e-de la police municipale sur les questions de bien vivre-ensemble par le biais d'un poste de « délégué-e au bien vivre ensemble » qui sera en charge des questions de harcèlement et violences à l'égard des femmes, de discrimination, de formation et d'intégration des minorités au sein des effectifs

RENFORCER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS DANS LES QUARTIERS

- Renforcer le travail de la police municipale sur les questions de stupéfiants par le biais d'une action coordonnée avec l'ensemble des acteur-ric-e-s (Ville de Genève, Canton de Genève, police municipale et cantonale, services sociaux et de santé, associations spécialisées telle que Première Ligne) et basée sur la politique des 4 piliers
- Intervenir auprès du Canton pour un renforcement des moyens et des lieux d'accompagnement et de prise en charge des consommateur-ric-e-s de drogues
- Renforcer la collaboration entre la police de proximité et les différent-e-s acteur-ric-e-s sociaux-ales (patrouilleur-euse-s scolaires, animatrices et animateurs, travailleur-euse-s sociaux-ales hors murs, correspondant-e-s de nuit)
- Mettre en place une médiation par les pairs à destination de la jeunesse de la commune à propos des questions d'alcool, de drogues, de sexualité, de propreté, de bruit, etc.
- Intégrer les questions de sécurité et des incivilités dans le processus de développement des nouveaux quartiers
- Développer la sécurisation des rues par le biais du plan lumière, en prenant en compte la protection de la biodiversité et les économies d'énergie (par exemple par des éclairages intelligents)

Notre bilan



- ☑ Malgré des compétences limitées en matière de drogues, la Ville a agit face à l'augmentation de la consommation de crack et ses graves effets pour les consommateur-ric-e-s et les riverain-ne-s. La présence de correspondant-e-s de nuit et de la police municipale a été renforcée pour dissuader la consommation dans l'espace public et lutter contre le trafic.

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

- Travailler à renforcer la sécurité des piéton-e-s dans les lieux qui leur sont dédiés, notamment face à l'incivilité de certain-e-s cyclistes et automobilistes
- Renforcer la sécurité des cyclistes sur les pistes cyclables, dans les rues et sur les grands axes par le biais d'aménagements à développer

Notre bilan

30

☑ Les Vert-e-s ont proposé de nombreuses mesures pour sécuriser nos déplacements, notamment en demandant la piétonisation des rues scolaires ou encore de généraliser la limitation de vitesse à 30km/h en ville.

SOCIAL

Les inégalités sociales et économiques s'accroissent en Ville de Genève, excluant les personnes et ménages en situation de précarité de l'accès à un logement digne, à la santé, à la justice ou encore à la culture. Les vert-e-s s'engagent à promouvoir une politique sociale basée sur la solidarité et l'intégration permettant à chacun et chacune de trouver sa place dans sa ville et dans son quartier, d'être actrices et acteurs d'initiatives collectives pour améliorer la qualité de vie et le bien vivre ensemble. L'accès aux prestations sociales de la Ville doit être renforcé et chaque quartier doit pouvoir bénéficier de services et infrastructures sociales, sanitaires, éducatives et récréatives, culturelles et sportives. Enfin, la Ville doit renforcer sa lutte contre le sans-abrisme en soutenant et développant les structures d'accueil et les associations actives auprès des personnes les plus précaires.

RENFORCER UNE ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ

- Octroyer davantage de prestations sociales municipales sur la base du RDU (prestations complémentaires municipales, allocation rentrée scolaire, tarifs liés aux crèches, restaurant scolaire) et supprimer les effets de seuil
- Renforcer l'accès aux prestations sociales de la Ville et lutter contre le non-recours par une communication claire et accessible à toutes et tous (traductions en plusieurs langues, langage facile à lire et à comprendre)
- Renforcer et valoriser le travail des antennes sociales de proximité, notamment en créant des guichets d'aide et des points info-services pour simplifier l'accès aux prestations sociales municipales, cantonales et fédérales
- Mettre en place un système de médiatrices sociales et médiateurs sociaux de quartier pour aider au mieux vivre ensemble en collaboration avec le monde associatif

Notre bilan



☑ La ville lutte contre la précarité menstruelle. Durant la législature, 236 distributeurs de produits menstruels gratuits ont été installés sur le territoire dans le cadre d'un vaste programme d'action.

ENCOURAGER AU VIVRE-ENSEMBLE DANS CHAQUE QUARTIER

- Continuer à mettre à disposition des habitant-e-s des lieux d'animation et des équipements sociaux de proximité – espaces de quartier, centre socioculturel, espaces de vie enfantine, parc public, équipements sportifs – au sein de chaque quartier de la Ville
- Assurer l'accueil convivial des nouvelles et nouveaux habitant-e-s dans les quartiers, en organisant des séances d'accueil et des événements
- Simplifier les formulaires et processus d'obtention de réalisation d'événements dans l'espace public (manifestations, autres événements)
- Renforcer les espaces de baignade, notamment les pataugeoires et les piscines pour faire face à la forte demande en période estivale
- Créer des maisons de quartier dans les secteurs qui en manque, notamment à Prieuré-Sécheron
- Continuer à assurer le déploiement des ludobus dans les parcs et sur les rives du lac
- Exiger la mise en place de bancs et de tables à disposition lors des marchés
- Favoriser les événements intergénérationnels ponctuels

Notre bilan



☑ Le réaménagement du parking Pré-L'évêque en place végétalisée, le réaménagement arboré de la rue des Rois permettent à la population de se rencontrer et d'échanger

LUTTER CONTRE LE SANS-ABRISME

- Augmenter la capacité du dispositif d'hébergement d'urgence hors sous-sol à disposition des personnes seules et des familles en situation de grande précarité
- Etendre le dispositif de logements relais qui avait été créé à Fort Barreau dans d'autres quartiers
- Installer des bagageries dans différents quartiers de la Ville pour le dépôt sécurisé des biens des personnes sans-abris
- Prévoir davantage de places d'accueil adaptées à des personnes dans des situations particulières, comme par exemple les consommateur-ice-s de substances
- Soutenir les associations de lutte contre le sans-abrisme par des financements pérennes et en les intégrant systématiquement aux discussions sur le dispositif
- Développer et améliorer les prestations de jour telles que les consultations de santé, les points d'eau ou encore la carte lessive

Notre bilan



☑ Enfin un mode de financement pérenne pour la politique de lutte contre le sans-abrisme ! Alors que la Ville finançait majoritairement le dispositif d'accueil des personnes sans-abri, toutes les communes genevoises devront désormais participer au maintien de ce service public essentiel.

SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Dans une société où services et informations passent par le numérique, les Vert-e-s souhaitent promouvoir un accès libre et facilité aux services numériques. Ils et elles agissent pour la réduction de l'empreinte écologique du numérique. En effet, le numérique représente 3 à 4 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) mondiales. Entre autres, les Vert-e-s souhaitent offrir un accès universel aux services numériques tout en garantissant l'intégrité numérique des personnes et la sécurité des infrastructures.

Soucieux-ses des dangers du numérique, les Vert-e-s entendent sensibiliser et informer les habitant-e-s de la Ville de Genève et lutter contre la cyberdépendance et le cyber-harcèlement. Ils et elles souhaitent également que l'administration de la Ville de Genève adopte une politique numérique exemplaire.

AMÉLIORER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU NUMÉRIQUE

- Prioriser l'achat de matériel informatique à haut taux de réparabilité au sein de l'administration
- Obtenir des labels tels que le label « numérique responsable »
- Promouvoir la réduction des achats neufs, la réparation, et favoriser la récupération et les filières de recyclage
- Créer des projets de récupération de la chaleur dans les centres de données
- Sensibiliser l'administration et les habitant-e-s à une utilisation écoresponsable des outils numériques
- Allonger la durée de vie du matériel
- Réduire la bande passante des vidéos publiées par la ville en adoptant des résolutions d'image plus basses

Notre bilan



- ✓ La plateforme ge-répare recense plus de 15 enseignes de réparation de matériel informatique en Ville de Genève pour encourager les consommateur-ric-e-s à réparer plutôt que jeter.

MAINTENIR UN ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES ET À L'INFORMATION

- Réduire la fracture numérique via des formations, notamment pour les aîné-e-s
- Poursuivre la traduction du site internet de la Ville et l'étendre à davantage de langues
- Veiller à une présentation claire et à l'ergonomie des outils numériques
- Maintenir un accès aux prestations numériques de la Ville également via un guichet physique
- Soutenir toute initiative en faveur des projets « open data » permettant à quiconque d'accéder aux données publiques sous une forme exploitable
- Élargir la connaissance numérique et mutualiser les compétences
- Travailler en collaboration avec les autres communes pour le développement de logiciels
- Favoriser l'utilisation et le développement de logiciels libres au sein de l'administration
- Créer une plateforme intercommunale pour mutualiser les compétences et les ressources dans le numérique

Notre bilan



- ✓ Des permanences numériques gratuites ont été mises en place pour aider à l'utilisation des appareils, des réseaux sociaux ou encore à effectuer des démarches administratives en ligne.

PROTÉGER LA VIE PRIVÉE ET LUTTER CONTRE LES DANGERS DU NUMÉRIQUE

- Renforcer notre intégrité numérique en offrant le droit d'accéder à nos données au sein de l'administration et en permettant de savoir à qui nos données ont été transmises
- Réaffirmer l'importance de la cyber-sécurité au sein des administrations notamment par la mise en place de systèmes de protection des données fiables
- Limiter la collecte de données au strict nécessaire
- Instaurer une politique de souveraineté numérique notamment en privilégiant des mandats avec des entreprises locales
- Prévenir des nuisances de l'utilisation du numérique dans les ludothèques
- Sensibiliser la population, en particulier les jeunes, au cyber-harcèlement, à la cyberdépendance et à l'usage des réseaux sociaux
- Sensibiliser sur les cyber-menaces notamment en luttant contre l'hameçonnage ou toute forme d'arnaque en particulier pour les personnes vulnérables
- Garantir un droit à la déconnexion aux employé-e-s de l'administration

UTILISER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AVEC DES PRÉCAUTIONS

- ✓ Instaurer une réflexion sur les avantages et les risques de l'utilisation de l'IA pour les services de l'administration publique, notamment les biais, en particulier racistes et sexistes
- ✓ Éviter l'externalisation des emplois, des responsabilités et des décisions des employé-e-s municipales/municipaux

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Nous faisons collectivement face à des crises majeures à l'échelle planétaire. L'urgence climatique, les guerres ou encore la montée des extrémismes sont des menaces pour nous toutes et tous. La Ville de Genève bénéficie d'une tradition d'accueil et d'un rôle important en tant qu'hôte de nombreuses organisations internationales, d'ONG et représentations étatiques. Notre Ville hérite également d'une tradition bancaire qui en fait l'une des premières places de trading des matières premières. C'est pour ces raisons que la Ville de Genève porte une responsabilité accrue à soutenir la coopération, le développement et l'action humanitaire à l'échelle internationale.

Les Vert-e-s, internationalistes et solidaires, souhaitent renforcer les actions de la Ville en faveur de la réduction des inégalités, de la promotion de la paix, des droits humains et du développement durable.

SOUTENIR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

- Consacrer 1% du budget de la Ville à l'aide au développement
- Financer des projets d'aide d'urgence et de reconstruction en cas de conflit ou de désastre naturel
- Soutenir le développement d'énergies renouvelables dans les pays du sud global
- Soutenir l'accueil et promouvoir le travail des organisations internationales et des ONG et de leur personnel, en prêtant particulièrement attention à la sous-représentation des organismes représentants de la société civile et des pays du sud global
- Soutenir les partenariats et la collaboration entre organisations internationales, ONG, missions permanentes et le milieu académique et scientifique, notamment en organisant des conférences lors de crises internationales
- Renforcer la Délégation Genève Ville Solidaire afin qu'elle finance davantage de projets de coopération internationale

Notre bilan



☑ Pour la première fois en 2024, la Ville alloue 0,7% de son budget à la solidarité internationale. C'est un objectif international qui est enfin atteint par le département des Finances !

COOPÉRER DE MANIÈRE DÉCENTRALISÉE ET EN RÉSEAUX

- Renforcer la participation de Genève aux réseaux de villes actives en faveur du développement durable et de la coopération internationale
- Développer des projets de partenariat et d'échange de compétences avec d'autres villes et communes à travers le monde
- Entamer un travail de reconnaissance et de réparation du rôle de la Ville dans le maintien des inégalités planétaires, de la domination économique et culturelle des anciennes puissances coloniales

FAIRE RAYONNER NOS VALEURS

- Honorer sur son propre territoire les engagements internationaux pris par la Ville, en particulier poursuivre et évaluer régulièrement la réalisation des Objectifs de développement durable
- Prendre position en faveur de la paix, du respect du droit international humanitaire et des droits humains lors de crises, de conflits ou de désastre, notamment par des actions symboliques dans la Ville (drapeaux du pont du Mont-blanc, couleur du Jet d'eau)
- Intervenir auprès des autorités cantonales et fédérales pour le respect des droits humains, la promotion de la paix et pour le développement durable dans la mise œuvre de leurs prérogatives, par exemple sur les politiques énergétiques, migratoires, économiques ou militaires
- Encourager, à tous les échelons de la politique Suisse, y compris auprès des régies publiques et fondations dans lesquels la Ville siège, au financement et à la mise en place de projets de coopération internationale et d'échange de savoir-faire

Notre bilan



☑ La Ville s'est systématiquement engagée pour soutenir les victimes des crises politiques internationales, notamment en Ukraine, au Haut-Karabagh, en Afghanistan, en Iran et en Palestine.

LEXIQUE

Accessibilité universelle : assurer à toute personne, quelle que soit sa situation, un accès libre à tous les espaces, services et infrastructures (source : Stannah).

Agrafe urbaine : zone de transition permettant de lier deux ensembles urbains.

Bioclimatisme : en architecture, stratégies permettant de chauffer, rafraîchir ou ventiler l'intérieur d'une construction en tirant parti des particularités propres au site d'implantation et son environnement (source : Wkipedia).

Biosourcé : issu de matière organique renouvelable permettant de stocker du carbone dans le bâti (structure en bois, isolation en paille, etc) (source : Cerema).

Bisses urbains : un bisse est un long canal d'irrigation conduisant l'eau des montagnes aux terrains cultivés (source : Le Robert). Le principe pourrait être adapté au contexte urbain en reliant certaines fontaines de la Ville par des canaux qui rafraîchiraient les quartiers.

Cluster : vaste appartement communautaire regroupant des unités d'habitations privatives (composées d'une, deux pièces ou plus, d'une salle de bains et d'une kitchenette) reliées par un espace commun qui comprend généralement un grand salon et une cuisine (source : Codha).

Coopération décentralisée : relations et partenariats noués entre deux collectivités locales (source : Wkipedia).

Cyber-sécurité : ensemble des moyens utilisés pour assurer la sécurité des systèmes et des données informatiques (source : Le Robert).

Droit international humanitaire : ensemble de principes qui règlementent la conduite des parties à un conflit armé (source : Département fédéral des affaires étrangères).

Droits humains : droits inaliénables que possède chaque individu, indépendamment de toute appartenance étatique (source : Amnesty International).

Eaux de ruissellement : eaux provenant des pluies, de la fonte des neiges ou d'autres sources et qui s'écoulent à la surface du sol (source : Wikipédia).

Eaux grises : eaux usées domestiques faiblement polluées (source : Wikipedia).

Economie circulaire : modèle de production et de consommation qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur. De cette façon, le cycle de vie des produits est étendu afin de réduire l'utilisation de matières premières et la production de déchets (source : Parlement européen).

Economie collaborative ou économie de partage : activités économiques qui reposent sur le partage ou la mutualisation des biens, savoirs, services ou espaces et sur l'usage plutôt que la possession (source : Wikipedia).

Economie sociale et solidaire : multitude d'acteur-riche-s économiques partageant des valeurs communes qui s'engagent concrètement pour la transition écologique et sociale. Leur but commun est de maximiser leur impact positif sur la société. Actives dans tous les domaines économiques utiles à une société durable, de l'agriculture à la santé en passant par l'industrie et l'habitat, ces entreprises peuvent avoir des formes juridiques variées. L'ESS représente environ 10% de l'activité économique en Suisse et en France (source : Raising stars).

FALC : facile à lire et à comprendre, méthode de rédaction et de présentation de l'information de manière facilitée (source : Info-handicap).

Genève en poche : application offrant un accès direct aux informations pratiques concernant la vie genevoise, et permettant notamment de signaler le harcèlement de rue (source : Ville de Genève).

GIAP : groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, institution en charge de la gestion de l'accueil parascolaire dans le Canton de Genève.

GIM : gérance immobilière municipale.

Gouvernance : manière de gouverner, d'exercer le pouvoir. Cette notion renvoie à un système ou une entité (dans notre cas la Ville et ses habitant-e-s) qui prend des décisions pour le ou la faire fonctionner. On parlera donc de gouvernance publique (source : Wikipedia).

Hameçonnage : technique de fraude sur Internet visant à obtenir des renseignements confidentiels (mot de passe, informations bancaires...) afin d'usurper l'identité de la victime (source : Le Robert).

Holistique : qui s'intéresse à son objet dans sa globalité (source : Le Robert).

Îlot de chaleur : phénomène permettant d'enregistrer des températures maximales en milieu urbain supérieures à celles enregistrées en milieu rural voisin ou par rapport aux températures moyennes de la région (source : Wikipedia).

Îlot de fraîcheur : endroit où la végétation et les matériaux utilisés abaissent la température ambiante (source : Nature Québec).

Intégrité numérique : droit inaliénable garantissant le respect de l'intégrité de la personne, pendant de l'intégrité physique et mentale (source : Wikipedia).

Journées internationales : journées de commémoration thématiques célébrées à l'internationale (source : Wikipedia). Citons notamment la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie (17 mai).

LGBTIQ+ : acronyme qui désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et/ou queer. Le « + » renvoie aux personnes non comprises dans l'acronyme et subissant des discriminations en raison de leur sexe, orientation affective et/ou sexuelle, identité et/ou expression de genre (source : Fédération genevoise des associations LGBT).

Littering : fait de jeter ou d'abandonner sur la voie publique de petites quantités de déchets urbains, sans utiliser les infrastructures prévues. Le littering a des impacts écologiques, esthétiques et économiques (source : Office fédéral de l'environnement).

Logement d'utilité publique (LUP) : logement locatif appartenant en général à une collectivité publique ou à un organisme à but non lucratif et où un taux d'effort et un taux d'occupation sont appliqués (source : Règlement d'exécution de la loi pour la construction de logements d'utilité publique).

Logiciel libre : logiciel garantissant à l'utilisateur la liberté d'exécuter le programme, la liberté d'étudier le programme et de l'adapter à ses besoins, la liberté de distribuer et faire des copies du programme, la liberté de l'améliorer et de distribuer ses améliorations au public (source : Free Software Foundation).

Mobilité active : forme de mobilité qui utilise l'être humain comme source d'énergie (par exemple : vélo, trottinette, roller, skateboard, marche, etc.) (source : Revue médicale suisse).

Nant : cours d'eau, ruisseau (source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales).

Objectifs de développement durable : liste de 17 objectifs établis par les états membres des Nations Unies lors de l'adoption de son plan d'action à l'horizon 2030, l'Agenda 2030 (source : Wikipedia).

Open data : données ouvertement accessibles, exploitables, modifiables et partagées au public peu importe l'utilisation finale. Ces données sont généralement publiées sous des licences dites ouvertes (source : Talend).

Perméabiliser : rendre perméables des surfaces minérales en retirant le bitume afin de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie, stocker l'humidité dans le sol et lutter contre les îlots de chaleur.

Piste cyclable : voies exclusivement réservées aux cycles. Elles sont séparées physiquement des autres voies de circulation et du trottoir. Elles offrent des conditions de sécurité optimales pour les cyclistes qui doivent cependant être particulièrement vigilant-e-s lors du retour dans le trafic (source : Ville de Genève).

Point noir : endroit du réseau routier dans lequel le nombre d'accidents ayant occasionné des dommages corporels dépasse la valeur limite dans un périmètre de recherche défini au cours des trois années précédentes (source : Office fédéral des routes)

Politique des 4 piliers : politique en matière de drogue articulée autour de quatre interventions : la prévention, le traitement, la réduction des risques et la répression. Cette politique est celle adoptée par la Confédération depuis les années 1990 (source : association Première ligne).

Tâches régaliennes : fonctions politiques et administratives (police, défense, etc.) qui dépendent directement de l'État (source : Larousse).

Trame noire : réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaine obscurité permettant le déplacement de certaines espèces (source : Géoconfluences).

